

Etre AVS

Echange de pratiques et d'idées



INS  **HEA**

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE FORMATION ET DE RECHERCHE
POUR L'ÉDUCATION DES JEUNES HANDICAPÉS ET LES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS

marc.blin@inshea.fr

Pril

Rpst⁺ légal / resp⁺

oblig^o x sts

Filiation

Transmission

Espace privé (intimité)

Deuil enfant / idéal
pft

Parentalité

AVS x parentalité

Droit des parents
Position / sphère privée

Contribution au projet de vie

Résultat diffusé

Coop^o? Partenariat? Collaborat^o?

Accueillir l'enfant tel qu'il est
(Deuil enfant idéal)

Accueillir les ptes c'is est

"Lâcher" l'enfant

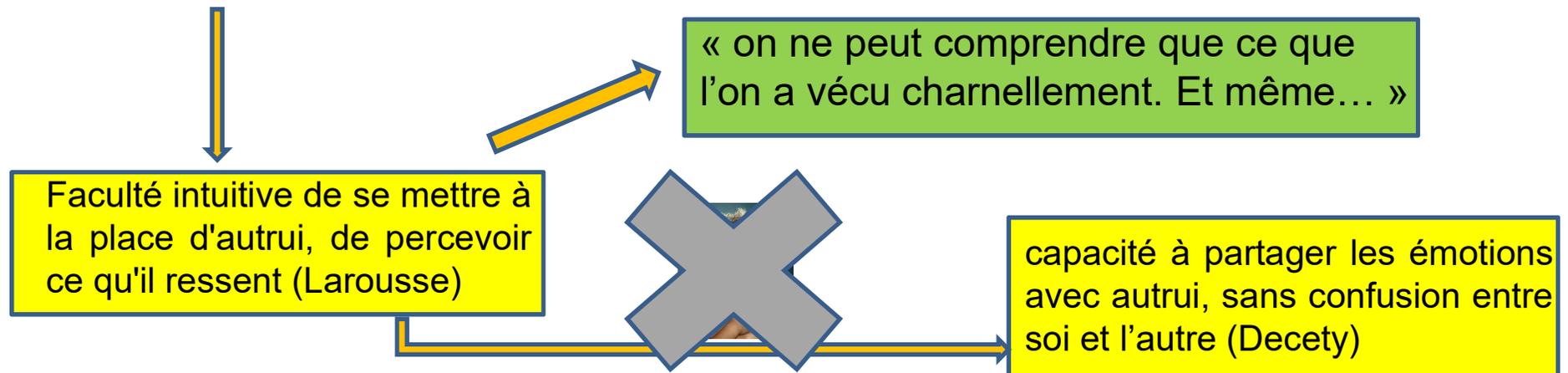
Accepter de partager la rel^o

Une mission essentielle : accompagner la personne et sa famille

- Pour laquelle il est nécessaire de s'appuyer sur **2 piliers incontournables** (au regard notamment de tous les récents textes de lois, des préconisations de l'ANESM et des changements de paradigmes) :
 - ✓ Ecoute et **Bienveillance**
 - ✓ **Société Inclusive et Pratiques dédiées**

De la prévention de la maltraitance à la promotion de la bientraitance : quelle différence !

- La notion de maltraitance engage à raisonner en termes d'interdits, de protection et de réparation
- La notion de bientraitance permet de se positionner dans l'écoute et l'accompagnement, la promotion de la personne quelle qu'elle soit, **l'empathie** et le respect

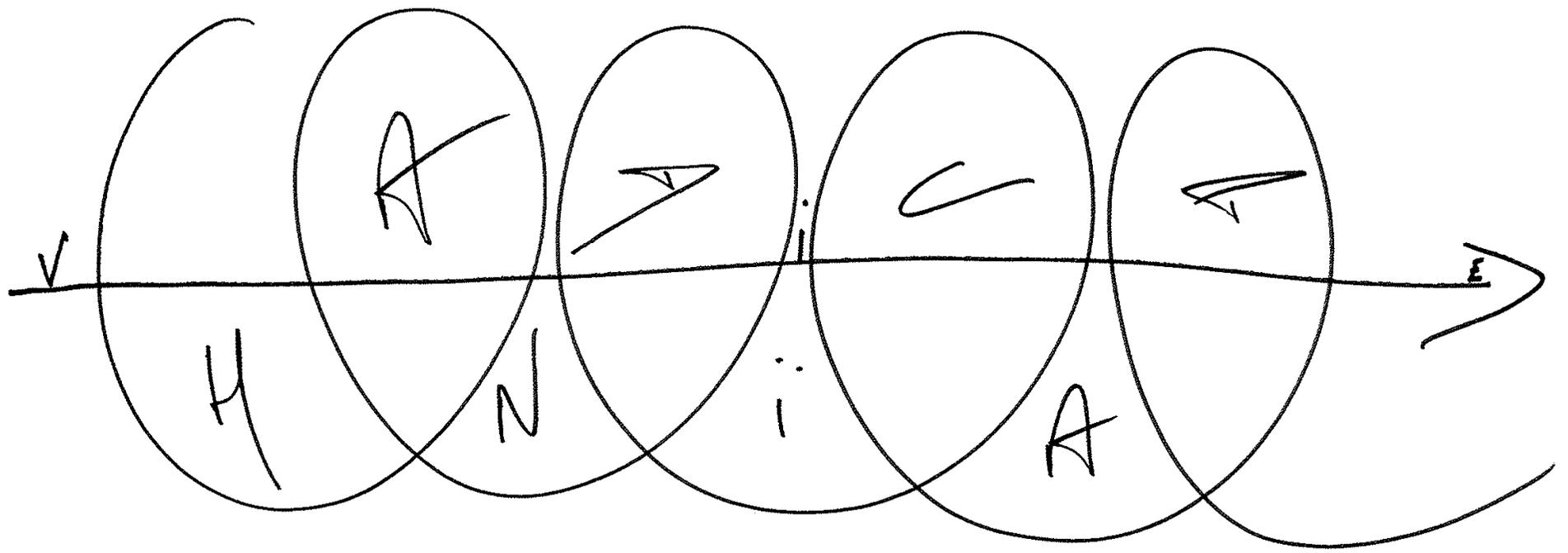


Quelle place pour la famille ?

Les étapes classiquement décrites après l'annonce

- **la sidération** (déli de la nouvelle non intégrée à la pensée)
- **la colère** (contre eux-mêmes et les médecins)
- **la transaction** (acceptation du diagnostic mais pas du pronostic)
- **la résignation / dépression** (repli sur soi)
- **l'acceptation** (désir de protection et de compensation)

- La vitesse à laquelle les familles parcourent le chemin est très variable. On observe de nombreux soubresauts.
- Le paradoxe du processus inclusif tient au fait que les mesures mises en place renvoient en permanence la famille et l'enfant à la situation de handicap (*amener cela à la connaissance/conscience des AVS*)



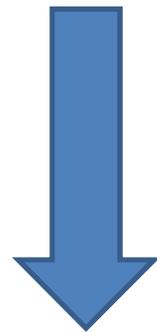
Une pensée à mettre en débat...

« Permettre à l'enfant différent de rejoindre l'école, ce n'est pas demander à celle-ci de se transformer en lieu de soins, mais au contraire lui demander de rester ce qu'elle est, lieu d'expérience sociale avec ses règles et ses nécessités. (...) La mission de l'école n'est pas d'être thérapeutique, même si elle peut se révéler le devenir. L'enfant en intégration scolaire n'attend pas que l'école traite son handicap. Il demande qu'elle vive avec, comme lui vit avec, sans répulsion, sans enthousiasme et sans indifférence non plus. »

L'intégration scolaire des enfants à besoins spécifiques

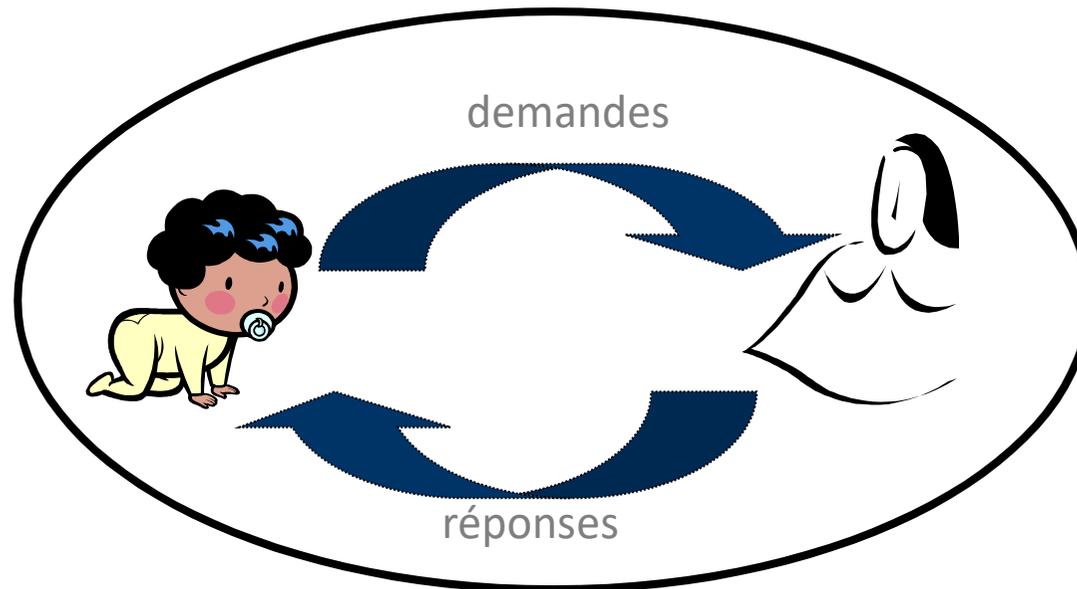
P. Bonjour et M. Lapeyre

Un possible et utile rôle de l'AVS, en
lien concerté avec l'enseignant(e)



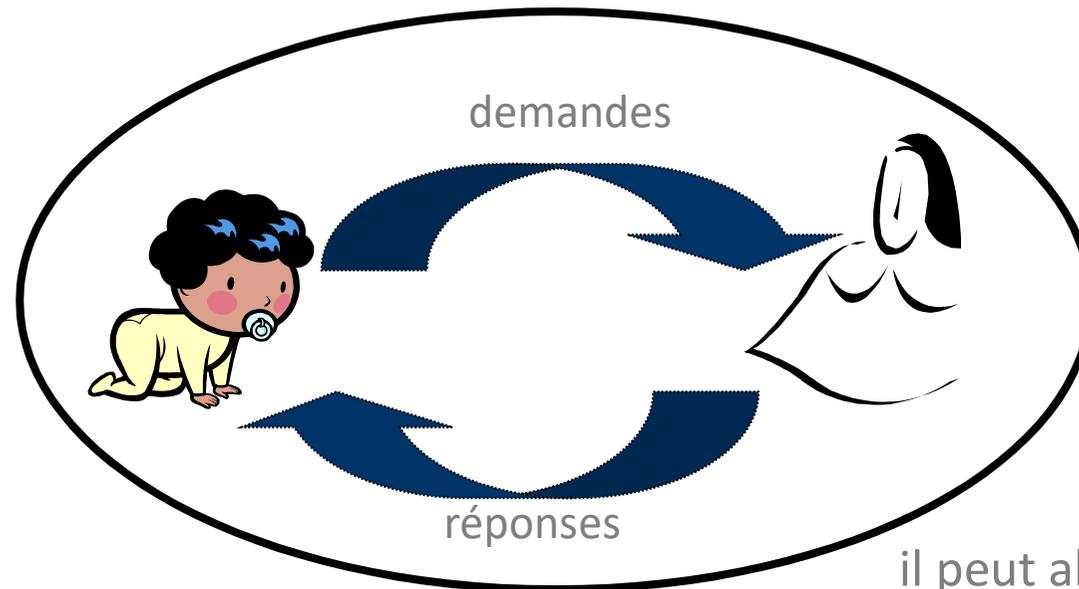
Créer une base de sécurité !

Le concept de base de sécurité



L'enfant fait des demandes à l'adulte référent (la mère, le père, la puéricultrice, l'enseignante, l'AVS, ...).
Celle-ci, celui-ci, y apporte des réponses (c'est-à-dire ne laisse pas ses demandes sans réponse)

Le concept de base de sécurité



plus les réponses sont adaptées et cohérentes (notamment poser un cadre juste et s'y tenir), plus l'enfant construit un lien sécurisant pour lui



il peut alors explorer le monde donc construire des connaissances car il sait qu'il dispose d'un lieu stable et sûr pour se ressourcer

Le concept de base de sécurité

- s'applique d'abord à la relation parents-enfant
- doit se comprendre comme la mise en place d'un espace sécurisant (ce qui ne veut pas dire surinvestissement affectif)
- est tout à fait extensible à l'espace classe (par exemple) : être en capacité de mettre en place un lien sécurisant avec l'enfant lui permet de se sentir en confiance et, par conséquent, d'être capable de bénéficier positivement des temps d'inclusion (construction des savoirs) puisqu'il sait qu'il pourra, le cas échéant, retrouver un lieu où reprendre confiance si, toutefois, il venait à se sentir en inconfort (insécurisé)

Ecole inclusive ?

(*environnement inclusif...*)

Finalelement, la société inclusive...

- C'est, comme le dit Charles Gardou (2012), considérer avant tout qu' « il n'existe pas de vie minuscule »

« Les personnes en situation de handicap ne relèvent pas d'un type humain à part. Comme tous les êtres humains disséminés sur la planète, elles sont des variations sur un même thème : le fragile et le singulier. Elles ne sont pas d' « étranges étrangers » derrière des allures bizarres, floues, désaffectivées, lointaines, que l'on identifie à leur syndrome (...) Elles ne se résument pas à un sigle désincarné (...) Elles ne sont pas réductibles à (...) »

Charles Gardou

La société
inclusive,
parlons-en !

Il n'y a pas de vie
minuscule

Finalement, la société inclusive...

➤ C'est, comme A. Jollien (2002), penser que :

« une définition par trop simpliste (...) détermine abusivement ce qui est normal ou non et engendre une mise à l'écart, voire une exclusion. Toute réduction qui circonscrit l'homme en niant l'unicité de l'individu confond l'accident et la substance. »

comprendre que la personne n'est et ne sera jamais réductible au handicap posé (diagnostiqué) !

POIN

Alexandre
Jollien

Le métier d'homme

*Suivi d'un entretien inédit
avec Bernard Campan*

INS  HEA

Enfin, l'école inclusive...

- C'est dire que nous travaillons tous ensemble, les uns avec les autres, les uns pour les autres dans un système (équitable) de coopération

=

Une juste place pour chacun (et notamment vous !)